



ASSISES NATIONALES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE LES 4 ET 5 JUILLET 2019 À MARSEILLE...

AGISSONS ENSEMBLE !

Les Assises Nationales de la protection de l'enfance vont s'ouvrir à Marseille le 4 juillet prochain en présence, entre autres d'Adrien Taquet, secrétaire d'Etat chargé de la protection de l'enfance. A cette occasion, nos organisations appellent à une manifestation d'ampleur et demande qu'une délégation de professionnel·les de l'éducation et du social (prévention, ASE, MEN et PJJ) soit reçue pour faire entendre les revendications et changer la donne !

UNE SITUATION ALARMANTE SUR TOUT LE TERRITOIRE POUR LES ENFANTS ET LES FAMILLES

Parce que les services de prévention en voie de disparition ne sont pas reconnus dans l'importance de leur mission, parce que les situations dont les professionnel·les ont la charge sont de plus en plus dégradées, parce que des listes d'attente s'allongent pour des prises en charge décidées pourtant par les juges pour enfant, parce qu'il manque des structures pour soigner, prévenir en cas de situation à risques, parce que des enfants sont à la rue ou dans des structures d'enfermements (CRA, centre fermé et prison)... Des milliers de professionnels des services et établissements sociaux et éducatifs publics comme privés se sont déjà fortement mobilisés sur leurs territoires depuis plusieurs mois et ça continue. Nos organisations syndicales interpellent chacune les employeurs sur les territoires mais également nos ministères respectifs et les parlementaires pour alerter sur les manques de moyens pour protéger les enfants et sur les conditions de plus en plus insupportables d'exercice des missions.

L'intérêt supérieur du budget prime encore et toujours sur celui de l'enfant et du public !

La réponse aux besoins de la population et des en-

fants en danger ou risque de danger ne peut pas être l'élément moteur avec des décisions politiques axées essentiellement sur la recherche de la rentabilité, la réduction des coûts et la remise en cause des missions éducatives.

DES PROFESSIONNEL·LE·S SACRIFIÉ·E·S

Pour les salarié·es, ces amputations budgétaires entraînent suppressions de postes, gel des salaires, précarisation des personnels avec des assistantes familiales toujours contractuelles, dégradation des conditions de travail, dégradation de la qualité de la prise en charge des enfants et du public, souffrance au travail, perte de sens des missions... Face à ce constat alarmant, c'est tous ensemble que nous nous ferons entendre le 4 juillet !

Refusons ces politiques mortifères

Nous revendiquons une solidarité nationale organisée par un service public de qualité disposant de moyens financiers et humains suffisants afin de protéger tous les enfants et publics des services sociaux et médico-sociaux.

Loi Fonction publique, l'abrogation annoncée de l'ordonnance 1945, loi sur l'aide à l'enfance du 19 mai 2019, réforme des modes d'accueil, projet de loi sur l'École de la confiance... il s'agit d'une même

.../...

logique de casse du service public, du statut des agents ainsi que de leurs missions et des conventions collectives du social. Nous exigeons le retrait de ces lois et projets et appelons à la convergence des luttes pour y parvenir. Nous appelons les collègues à se rassembler et débattre des mobilisations nécessaires lors d'assemblées générales.

POUR DES SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS ÉDUCATIFS, SOCIAUX, MÉDICO-SOCIAUX ET DE PROTECTION DE L'ENFANCE DE QUALITÉ

TOUTES, TOUS EN GRÈVE ET MANIFESTATION LE 4 JUILLET 2019

Nous affirmons que la réponse aux besoins sociaux et à l'intérêt général passe par les revendications suivantes, tant sur le plan local que national:

✓ Un secteur social et médico-social public comme privé adossé à un service public fort, laïc, exercé par des agents publics, titulaires,

seule alternative à la marchandisation du secteur et à son retour vers l'associatif caritatif confessionnel.

- ✓ Un accès universel aux services et établissements médico-sociaux avec un développement de l'offre de service à hauteur des besoins réels
- ✓ Des moyens humains et financiers nécessaires, afin de garantir à la fois le maintien et le développement d'un dispositif de qualité et la mise en œuvre à égalité de droit sur tout le territoire des missions de service public, pour tout le secteur social et médico-social dont celui de la Protection de l'enfance
- ✓ Le redéploiement des moyens consacrés aux structures d'enfermements (centres fermés, prison pour enfants) vers l'action éducative de la protection de l'enfance en danger (pénal et civil)
- ✓ L'intégration des assistantes familiales dans la fonction publique territoriale comme agent titulaire avec la revendication d'un salaire de 2220 € correspondant au niveau de qualification CAP ou BEP (non compris les indemnités dues pour l'enfant) soit 1,2 fois le salaire minimum revendiqué de 1850 euros.
- ✓ La correction des inégalités liées au genre du métier avec la revalorisation des rémunérations de la filière sociale et médico-sociale composée essentiellement de femmes.

Nos organisations appellent l'ensemble des professionnel.le.s de l'éducation et du social du secteur à se mobiliser massivement le 4 juillet 2019 et à participer aux rassemblements et manifestations qui auront lieu à Marseille comme partout en France devant les conseils départementaux, préfectures... pour faire entendre nos revendications.

**PROTECTION DE L'ENFANCE, TRAVAIL SOCIAL :
PROFessionNEL·LES SACRIFIÉ·ES, ENFANTS
ET PUBLIC EN DANGER**